

Paris, le 28 février 2013

Communiqué de presse

## Modalités de mise à disposition du Document de référence 2012

La Société annonce la publication de son document de référence 2012. Celui-ci a été déposé le 24 janvier 2013 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le document mis en ligne le 24 janvier sur le site de la Société et sur le site de l'AMF a été remplacé suite à la correction des erreurs non significatives suivantes :

- p 26 : Le tableau a été modifié en vue de faire apparaître le nombre d'actions et le pourcentage de droits de vote pour 2012
- p 52 : Le montant du coût des sinistres de 2011 et la variation de 2012 par rapport à 2011 ont été corrigés
- p 56 : Le tableau 5 sur le coût moyen des salaires chargés a été corrigé
- p 58 : Le tableau 8 sur la formation a été corrigé (données Europe-Afrique au titre des heures/stagiaires en 2012)
- p 101 : Le taux de participation au comité d'audit a été corrigé : 100% vs 87,5%
- p 212 : Une phrase avait été coupée par erreur et a été complétée dans la 15<sup>ème</sup> résolution
- p 230 : Le nombre de Business Units a été corrigé : 3 au lieu de 4.

Le document est disponible dans sa nouvelle version sur le site de la Société ([www.clubmed-corporate.com](http://www.clubmed-corporate.com)) et sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Des exemplaires du document de référence sont également disponibles au siège de la Société.

Contact :

Pernette Rivain : 01-53-35-30-75

[Pernette.rivain@clubmed.com](mailto:Pernette.rivain@clubmed.com)

\*\*\*

Toutes les informations sur Club Méditerranée SA sont disponibles sur  
[www.clubmed-corporate.com](http://www.clubmed-corporate.com)